

# ENSEIGNEMENTS

L'étude d'une discipline principale et de son répertoire constitue l'axe de la formation proposée.

<b>CHANT</b> > Laura Holm	<b>HAUTBOIS BAROQUE</b> > Jean-Marc Philippe
<b>INSTRUMENTS MODERNES</b>	<b>CLARINETTE ANCIENNE</b> > Eric Lohro
<b>BOIS</b>	<b>COR NATUREL</b> > Anne-Sophie Corrion
<b>FLÛTE TRAVERSIÈRE</b> > Christel Rayneau	<b>TROMPETTE NATURELLE, CORNET À BOUQUIN</b> > Amélie Pialoux
<b>HAUTBOIS</b> > Pascal Saumon	<b>SACQUEBOUTE</b> > Claire McIntyre
<b>CLARINETTE</b> > Philippe Cuper, Alexandre Chabod	<b>SERPENT</b> > Patrick Wibart
<b>BASSON</b> > Victor Dutot	<b>CLAVECIN, BASSE CONTINUE</b> > Blandine Rannou
<b>SAXOPHONE</b> > Nicolas Arsenijevic	<b>ORGUE</b> > Jean-Baptiste Robin
<b>CUIVRES</b>	<b>PIANOFORTE</b> > Daria Fadeeva
<b>COR</b> > Anne-Sophie Corrion	<b>HARPE ANCIENNE</b> > Nanja Breedijk
<b>TROMPETTE</b> > Henri Deléger, Elisabeth Nouaille-Degorce	<b>LUTH ET THÉORBE</b> > Benjamin Perrot
<b>TROMBONE</b> > Nicolas Drabik	<b>PERCUSSIONS ANCIENNES</b> > Michèle Claude
<b>TUBA</b> > David Zambon	<b>JAZZ</b>
<b>INSTRUMENTS POLYPHONIQUES</b>	<b>SAXOPHONE JAZZ</b> > Sylvain Beuf
<b>PIANO</b> > François Chaplin, Laurence Disse, Michaël Guido, Francis Vidil, Marc Vitantonio	<b>PIANO JAZZ</b> > Damien Argentieri
<b>ORGUE</b> > Jean-Baptiste Robin	<b>CHANT JAZZ</b> > Sandrine Deschamps
<b>PERCUSSION</b> > Mei Li Chuang, Lionel Postollec	<b>CONTREBASSE JAZZ</b> > Jean Bardy
<b>HARPE</b> > Françoise de Maubus	<b>BATTERIE JAZZ</b> > Frédéric Delestré
<b>GUITARE</b> > Caroline Delume	<b>DANSE</b>
<b>VIOLON</b> > Nicolas Dautricourt, Masha Lankovsky, Saskia Lethiec, Véronique Rougelot	<b>DANSE CLASSIQUE</b> > Fiona Danckwerts, Corine Tristan, Nathalie Wilk
<b>ALTO</b> > Gilles Delière	<b>DANSE CONTEMPORAINE</b> > Véronique Gémén-Bataille, Marina Martinez Boismene
<b>VIOLONCELLE</b> > Raphaële Sémézis, Damien Ventula	<b>ART DRAMATIQUE</b>
<b>CONTREBASSE</b> > Claire Mélisande Lebrun	Malik Faraoun, Jean-Daniel Laval
<b>INSTRUMENTS ANCIENS</b>	<b>CULTURE MUSICALE</b>
<b>VIOLON BAROQUE</b> > Patrick Cohën-Akénine	<b>FORMATION MUSICALE</b> > Myriam Saab
<b>VIOLONCELLE BAROQUE, BASSE DE VIOLON</b> > Tormod Dalen	<b>ANALYSE ET RECHERCHE</b> > Ziad Kreidy
<b>VIOLE DE GAMBE, VIOLONE</b> > Emmanuelle Guigues / en cours de recrutement	<b>ECRITURE MUSICALE</b> > Jean-Baptiste Robin
<b>FLÛTE À BEC</b> > François Lazarevitch	
<b>FLÛTE TRAVERSIÈRE BAROQUE, MUSETTE DE COUR</b> > François Lazarevitch	

## INFORMATIONS PRATIQUES

### INSCRIPTIONS :

COP musique (sauf jazz et art dramatique) et danse

CPES musique et nouveau CPES Chant lyrique

→ Du 6 au 16 avril 2023

COP / CPES Art Dramatique

→ À partir du 30 mai

COP Jazz

→ À partir du 30 mai

### CONCOURS D'ENTRÉE :

Du mardi 9 au mercredi 24 mai 2023

Sauf :

- COP danse : mercredi 24 mai 2023

- COP et CPES art dramatique : fin septembre début octobre 2023

- COP jazz : septembre 2023

## CONTACTS

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc

24 rue de la Chancellerie - 78 000 Versailles

Tél. 01 39 66 30 10

[www.versaillesgrandparc.fr/conservatoire](http://www.versaillesgrandparc.fr/conservatoire)  
[conservatoire@agglovgp.fr](mailto:conservatoire@agglovgp.fr)

avec le soutien de



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922  
78009 Versailles Cedex

## CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (COP) CYCLE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)

2023-24

Conservatoire à Rayonnement Régional  
de Versailles Grand Parc



## COP (CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE)

Le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) vise à nourrir le parcours d'étude des jeunes musiciens, danseurs et comédiens qui envisagent de donner une orientation professionnelle à leurs études artistiques. Il prépare à l'obtention du Diplôme d'Etude Musicale, Chorégraphique ou Théâtrale (DEM-DEC-DET).

L'admission se fait sur concours.

Le cycle se déroule sur deux années.

→ Les enseignements sont regroupés en trois modules :

- Module principal de pratique individuelle
- Module associé de pratique collective
- Module complémentaire de culture

Des disciplines optionnelles et facultatives sont proposées.

Certains enseignements sont organisés sous forme de cours hebdomadaires sur une ou deux années, d'autres le sont sous forme de sessions.

→ L'évaluation de chaque discipline comporte un contrôle continu et une évaluation terminale

→ Les réunions et commissions pédagogiques :

Le parcours de formation est défini en début d'année lors d'un rendez-vous pédagogique avec un conseiller aux études ou un responsable de la formation.

En fonction du parcours antérieur, les demandes d'équivalences sont étudiées en commission.

Les diplômes intitulés : DEM, DEC et DET sont délivrés après validation des différentes Unités d'Enseignement (UE).

Tout au long du parcours d'étude, des manifestations et productions artistiques ainsi que des masters-classes sont organisées par le CRR.

## CPES (CYCLE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

L'objectif de cette formation est de donner la possibilité à l'étudiant de développer sa capacité d'autonomie artistique, de préciser son projet professionnel et, par là même, de le conduire à engager avec succès sa démarche d'admission dans un établissement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant.

Ce dispositif confèrera le statut d'étudiant au candidat admis.

L'admission se fait sur concours comprenant :

- Pour les disciplines musicales : une partie interprétation, un entretien portant sur les motivations du candidat et une épreuve de culture musicale. Le jury est composé du directeur de l'établissement ou de son représentant, des professeurs, d'un spécialiste de la discipline et d'une personnalité musicale extérieurs à l'établissement.

- Pour l'art dramatique : Une épreuve d'interprétation théâtrale, un parcours personnel libre, un ou plusieurs court(s) exercice(s) proposé(s) par le jury effectués collectivement par un groupe de candidats et un entretien portant notamment sur les motivations du candidat et son projet.

L'ensemble de la formation représente à minima 750h (sur une durée de trois ans) de cours complétés par des ateliers dirigés par des artistes en activité et/ou préparant les étudiants aux méthodes propres aux établissements d'enseignement supérieur.

Le parcours de formation est défini en début d'année lors d'un rendez-vous pédagogique avec un conseiller aux études ou un responsable de la formation.

En fonction du parcours antérieur, les demandes d'équivalences sont étudiées en commission.

Les cours sont répartis en quatre modules pour les instruments de l'orchestre, le chant lyrique, les instruments polyphoniques et les musiques anciennes :

- La dominante comprenant principalement la technique et le répertoire de la spécialité
- Les pratiques collectives (orchestres, ensembles nomenclaturés, musique de chambre, mises en situations vocales et travail scénique)
- La culture musicale (formation musicale, histoire de la musique, analyse, écriture, solfège ancien)
- La culture et développement personnel proposant l'organologie, des master-classes et ateliers ainsi que des présentations de l'enseignement supérieur)

Pour l'art dramatique :

- Enseignements et apprentissages fondamentaux comprenant principalement la technique et le répertoire de la spécialité
- Apprentissages complémentaires et culture théâtrale (Atelier d'écriture, alexandrins...)
- Enseignements complémentaires : Ateliers dirigés par des artistes en activités et interventions ponctuelles en soutien des apprentissages fondamentaux

L'évaluation de ce parcours est réalisée par contrôle continu des enseignants et supervisée par le responsable de la formation.

